

RAPPORT

sur la situation en matière de
DÉVELOPPEMENT DURABLE



An aerial photograph of a village nestled in a valley. The village features several buildings with red-tiled roofs and a prominent church with a bell tower. The surrounding landscape is lush with green trees and vegetation. In the background, a large, rounded hill covered in dense forest rises against a clear blue sky. The word "Sommaire" is overlaid in white text across the center of the image.

Sommaire



PENSER AU FUTUR

Le développement durable, un enjeu pour demain.....	P.4
Des compétences intercommunales élargies.....	P.5
Quatre années de transformation.....	P.6
Les chiffres clef.....	P.7

UNE TERRE QUI ESPERE

Des déchets réduits et valorisés	P.9
De nouvelles énergies	P.10
Des risques limités.....	P.11
Une agriculture encouragée	P.12
Une forêt protégée et entretenue	P.14

UN LIEU D'EXCEPTION

Un territoire attractif.....	P.16
Le haut débit partout et pour tous	P.17
Un bassin de vie intergénérationnel	P.18
Dessine-moi un territoire	P.19

AU SERVICE DE TOUS

Une démarche transversale et participative.....	P.20
Une communication optimale.....	P.22

1/ PENSER AU FUTUR



Le développement durable, un enjeu pour demain

Comme l'année précédente, ce rapport de développement durable a été réalisé en application du code général des collectivités territoriales, avec pour finalité une présentation publique des actions, programmes et politiques de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez engagés dans le cadre des cinq volets d'action Développement Durable voulus par l'Etat.

Ces cinq volets d'action sont les suivants :

ATMOSPHERE ET CLIMAT

L'action a un impact en matière de consommation énergétique ou permet de promouvoir les énergies renouvelables.

RESSOURCES ET BIODIVERSITÉ

L'action contribue à la qualité paysagère, a un impact sur les ressources naturelles et favorise la biodiversité.

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

L'action favorise l'accès aux services publics. Elle peut aussi permettre de promouvoir l'accès à l'emploi, aux logements, à la santé ou encore à la culture et aux loisirs.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ DES TERRITOIRES

Le lien social et intergénérationnel est renforcé grâce à cette action qui contribue à diminuer les inégalités.

DÉVELOPPEMENT, PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

La mise en œuvre de projets exemplaires est favorisée ici, et les pratiques de consommation et d'achat responsables sont encouragées.

Des compétences intercommunales élargies



Les lois de la République évoluent et transforment durablement l'équilibre et l'architecture administratifs de notre pays. Ainsi, concernant l'intercommunalité, le champ des réglementations évolue et ouvre de nouvelles compétences, obligatoires ou facultatives. En fin d'année 2017, le gouvernement a évoqué la préparation de projets de loi repoussant notamment l'obligation du transfert des compétences eau et assainissement à 2026. Des projets qui devraient être affinés, modifiés ou votés courant 2018.

En 2017, les compétences de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez sont les suivantes :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Schéma de Cohérence Territoriale
- Aménagement numérique du territoire (mise en place de la Fibre optique)
- Transports et déplacements
- Système d'information géographique (SIG)

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- Collecte et valorisation des déchets
- Cours d'eau et risque inondation (GEMAPI)
- Espaces maritimes
- Assainissement non collectif
- Transition énergétique

SOLIDARITÉ

- Accueil des gens du voyage
- Formation et insertion professionnelle
- Logement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Accueil et soutien aux entreprises (Maison de l'Entreprise)
- Zones d'activités économiques
- Emploi

TOURISME

- Promotion touristique
- Itinéraires de randonnées

FORÊT ET AGRICULTURE

- Protection contre les incendies
- Filière bois énergie
- Soutien à l'agriculture

Au 1^{er} janvier 2018, deux nouvelles compétences sont ajoutées :

l'eau potable dans le domaine de la Préservation de l'environnement

l'enseignement de la musique et de la danse.

Quatre années de transformation



La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a été créée le 1^{er} janvier 2013. Elle est issue de la fusion de plusieurs syndicats dont les actions majeures étaient liées à la protection et la mise en valeur de l'environnement : la forêt, les cours d'eau, le littoral, le traitement des déchets, le tourisme, le patrimoine. Elle a maintenu les orientations et a conforté les actions en faveur de la protection de l'environnement, en fonction de ses compétences et du contexte réglementaire.

L'année 2013 a été une année de mise en place administrative de la structure. L'année 2014, deuxième année de fonctionnement, a été une année transitoire du fait du renouvellement des conseils municipaux et de l'installation d'une nouvelle assemblée au mois d'avril. Une nouvelle gouvernance est en place et réfléchit aux axes stratégiques d'un futur projet de territoire dans le cadre de la révision du SCoT engagée en 2015.

Les statuts ont été modifiés en décembre 2014, l'intérêt communautaire défini en 2014 a été complété en 2015. L'évolution de la réglementation renforce les compétences des EPCI : loi MAPTam (2014), loi NOTRe (2015), loi relative à la Transition énergétique (2015). La communauté de communes intègre progressivement les nouvelles compétences obligatoires et met en place une nouvelle organisation interne (schéma de mutualisation).

C'est dans ce cadre, synthétisant les domaines d'intervention confiés à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, qu'il convient de situer les actions présentées dans ce document, selon le procédé proposé par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) et la Région Provence-Alpes Côte d'Azur qui s'en est fait le relais auprès des collectivités territoriales concernées.

L'année 2017 se situe dans la continuité des actions engagées les années précédentes, confortée par quelques actions nouvelles, avec notamment l'intégration de cinq zones d'activité économique : celles de Saint-Maur, Font-Mourier et Valensole à Cogolin, Port Cogolin et Saint-Exupéry à La Môle.

Les chiffres clef



LA COLLECTIVITÉ

4 ans : âge de la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2017.

12 communes membres : Cavalaire-sur-Mer, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan-De-La-Tour, Ramatuelle, Rayol-Canadel-sur-Mer, Saint-Tropez, Sainte-Maxime.

19 sites de travail communautaires

80 km de cours d'eau gérés

1 740 ha d'espaces forestiers entretenus (300 km de pistes DFCI)

80 000 tonnes de déchets pris en charge par la CCGST (dont 10 000 tonnes de tri et 37 000 tonnes de déchets ménagers)

LE TERRITOIRE

56 550 habitants permanents au 1er janvier 2016

43 370 hectares (dont 28 805 ha de zone naturelle pour 430 km² de bassin de vie)

334 ha de surface forestière (30 % du massif des Maures)

103 km de littoral

40 plages

6 654 ha de zone agricole dont + de 80% en vignes (15,4 % du territoire 2015)

7 829 ha de zone urbaine ou à urbaniser (18,1 % du territoire)

L'ÉCONOMIE

9 parcs et zones d'activités sur lesquels sont implantées 663 entreprises

8 500 entreprises (10,5 % du Var : source CCIV)

+ de 2000 agents œuvrant pour les services publics sur l'ensemble des 12 communes

2 millions de touristes par an (jusqu'à 200 000 visiteurs par jour en période de pointe)

80 % de l'activité économique liée au tourisme

560 restaurants

10 ports (7 000 anneaux)

300 000 lits touristiques

7000 logements



2/ UNE TERRE QUI ESPERE



Des déchets réduits et valorisés

Comme les années précédentes, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a poursuivi ses actions dans le sens d'une promotion des nouvelles priorités liées à la transition énergétique, voulue par les différents gouvernements, et traduites notamment par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, promulguée en 2015.

L'objectif de réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020 est poursuivi et toutes les actions entreprises par les agents du service des Déchets Ménagers et Assimilés vont dans ce sens.

Le chiffre de 65% de déchets recyclés en 2025 reste une priorité et les nombreuses actions de communication réalisées sur le tri en témoignent.

Diviser par deux en 2025 (et par rapport à 2010) l'apport de déchets en déchetterie est un des autres axes de travail.

Comme les années précédentes, la Communauté de communes a aussi poursuivi ses actions liées au développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur. Ainsi, elle a lancé en fin d'année 2017 les permanences Info Energie au sein des locaux de la Communauté de communes, permettant d'informer la population sur les aides, solutions et moyens pour réduire sa consommation d'énergie dans son foyer.

De même, il a été acté que la rénovation et l'extension de l'hôtel communautaire, prévu pour fin 2019, prendrait en compte les besoins de réduction de consommation d'énergie.

La collaboration avec le Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise (SITTOMAT) se poursuit, suite à l'adhésion de la Communauté de communes. Plus de 20 000 tonnes sont traitées à l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulon. Ce choix a permis à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez d'anticiper sur les fermetures prévues d'autres sites de traitement de déchets dans le Var.

Fin 2017, les services de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ont travaillé à une meilleure solution pour le traitement des boues, pour l'instant transportées et traitées à Tarascon, dans les Bouches-du-



Rhône. Des premiers contacts ont été noués avec des intercommunalités voisines pour un traitement plus proche, avec une réduction significative des coûts et de l'impact carbone.

La transformation de l'Écopôle du Maraveou à La Mole contribue à ce rééquilibrage, avec, après les travaux de réhabilitation des quais de transit en 2016, la réfection de la voie d'accès entamée en 2017. L'objectif est de poursuivre la réduction des déplacements de véhicules, avec une meilleure rationalisation sur place.

En 2018 seront lancées les consultations pour les nouveaux marchés de tri et de déchets, pour aboutir à partir du 1^{er} janvier 2019 à un service amélioré, plus écologique et en phase avec les enjeux de demain en matière de développement durable et de préservation de l'environnement.

Comme en 2016, la collecte sélective a permis de trier des milliers de tonnes d'emballages, de papiers et de verre. Ce type de collecte contribue à réduire les émissions de Gaz à Effets de Serre, d'économiser de la ressource, d'alimenter une économie circulaire en recyclant les matières et de diminuer l'impact environnemental.

Depuis 2016, à travers le fonctionnement de l'Écopôle du Maraveou à La Mole, la collectivité peut se prévaloir de contribuer à la production d'énergie renouvelable dans le département du Var.

De nouvelles énergies



Le volet Énergie du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), lui aussi, a permis de réaliser le diagnostic énergétique du territoire. Ce dernier aborde de manière générale l'air, l'énergie et le climat (AEC). Sont détaillées les consommations d'énergie, les productions de gaz à effet de serre, la qualité de l'air mais aussi la vulnérabilité au changement climatique ou encore le potentiel de production d'énergie renouvelable. Cette démarche est portée par un « groupe d'élus référent Énergie ». De même, l'étude en 2017 du Volet Littoral et Maritime du SCoT a permis de réfléchir à la conformité des objectifs et des projets sur le littoral en lien avec le Développement Durable. La finalisation du SCoT est prévue courant 2018.

Des risques limités



En 2017 encore, la Communauté de communes a particulièrement agi pour lutter contre le risque inondation sur le territoire. Les différentes actions réalisées depuis plusieurs années pour l'information, les alertes, le traitement des cours d'eau ont fait de cela un des enjeux majeurs du territoire, avec de lourds investissements sur plusieurs années. En 2018, de nouvelles réalisations verront le jour suite à d'importants travaux, qui concernent l'ensemble des fleuves et ruisseaux de la Communauté de communes.

A ce titre, le Contrat de Rivière signé en 2015 s'est poursuivi en 2017 : lutte contre les inondations, amélioration de la qualité des eaux, gestion et partage de l'eau, restauration et préservation des milieux naturels, gestion des eaux côtières et maritimes, amélioration de la communication : tels sont les enjeux de ce Contrat qui doit permettre à terme de répondre à des problématiques conditionnant l'avenir du territoire. Le schéma d'action est en route.

Le service des Espaces maritimes (Observatoire marin) a poursuivi ses actions de prévention et d'action sur le littoral. La gestion de la corniche varoise, au titre de Natura 2000, dénommée aire marine protégée, s'est poursuivie en 2017, visant à conserver les richesses biologiques de ce périmètre au sud du Golfe de Saint-Tropez.

L'aménagement des sites de plongée, qui relève également des compétences communautaires s'est poursuivi en 2017, avec deux sites supplémentaires, la calanque de la Cron à Cavalaire et la roche Fouras à Ramatuelle, portant à quinze le nombre de sites traités.

A La Croix Valmer a été inauguré le sentier marin de Jovat, tout près du cap Lardier, avec une ouverture pédagogique et ludique à laquelle la Communauté de communes a apporté son expertise.





Une agriculture encouragée



L'agriculture demeure une priorité pour la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, et les élus ont réaffirmé en 2017 leur soutien à la vocation agricole du territoire. Après l'aide apportée à des projets exemplaires à Ramatuelle en 2016, l'année 2017 a vu se multiplier les actions sur le thème Zéro phyto, destinées à sensibiliser les agriculteurs, les jardiniers, les agents des services municipaux d'espaces verts et même les particuliers à la lutte contre les pesticides et autres produits chimiques. Déjà, plusieurs communes du territoire affichent sur leurs espaces verts les panneaux Zéro phyto qui témoignent de leur action pour préserver l'environnement.

Mieux, les élus communautaires ont validé fin 2017 le principe d'acquisition du site de La Patronne, à La Môle, voisin de l'Ecopôle, où pourrait être créée une ferme maraîchère destinée à être le grenier du Golfe et voir y pousser les fruits et légumes destinés à toutes les cantines scolaires des communes du Golfe de Saint-Tropez. Une démarche exemplaire qui devrait se concrétiser en 2018.

En 2017, dans l'attente du transfert de la compétence Eau au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes a poursuivi son travail relatif à la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) des 12 communes du territoire (7 communes en régie directe, 5 en régie indirecte via une délégation de service public). L'agent du service procède, sur le territoire où le service n'est pas délégué, aux contrôles des installations d'assainissement autonomes selon le cadre réglementaire qui s'applique dans ce domaine. Les contrôles ont pour objectif de vérifier que les installations n'entraînent pas de nuisances pour l'homme et son environnement, en particulier en ce qui concerne la qualité des eaux.



Une forêt protégée et entretenue



Le service Forêt de la Communauté de communes aura eu une année 2017 chargée, tant ses missions de défense forestière contre l'incendie dans une logique de développement durable ont été éprouvées, en raison de la sécheresse, des nombreux départs de feu et des incendies survenus en été sur le sud du territoire, à La Croix Valmer et Ramatuelle.

Durant l'année 2017, la révision PIDAF a débuté. Elle a pour but que les structures précédentes concernées - SIVOM du Pays des Maures, du littoral, communes de Grimaud et Sainte-Maxime - soient regroupées dans une démarche unique. Les agents du service Forêt sont présents sur le terrain, au quotidien, en liaison avec leurs partenaires du SDIS, de la DDTM et du Département. La politique d'Interface, d'intérêt communautaire, s'est développée et a permis la protection de biens et de personnes sur l'ensemble du territoire. 106 ha de travaux ont été réalisés pour cela.





Un POPI (Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal) a été mis en place et va permettre d'envisager et de redéployer des actions concrètes visant à conforter le pastoralisme sur le territoire. En 2017, 406 ha de travaux de débroussaillage ont été réalisés, au titre du maintien en condition opérationnelle.

70 km de pistes ont subi une réfection, et des travaux d'épaveuse aux abords des pistes ont été menés sur 38 km pour une mise en conformité globale. Le Département intervient avec sa régie pour soutenir la Communauté de communes pour l'entretien de ces ouvrages.

Enfin, le service Forêt s'est doté d'une épaveuse (permettant le débroussaillage des accotements) et a renouvelé son matériel vétuste avec des résultats plus positifs sur la consommation de carburant et les rejets de particules dans l'atmosphère.



3/ UN LIEU D'EXCEPTION



Un territoire attractif

La particularité du territoire du Golfe de Saint-Tropez en fait un cas à part dans le département, la région, et même en France, où peu d'entités de cette dimension concentrent autant d'atouts et de particularismes.

Pôle touristique international, le territoire des douze communes attire chaque année près de deux millions de visiteurs venus du monde entier. Cela entraîne par voie de conséquence des pratiques différentes. Ainsi, les agents des Espaces maritimes travaillent-ils en saison estivale à expliquer, faire connaître et démontrer l'intérêt de préserver et protéger le littoral, au travers d'actions pédagogiques, du type Inf'eau Mer.

Dans les forêts aussi, on fait preuve de pédagogie et d'explications, par exemple grâce aux panneaux disposés aux entrées des pistes ou à travers des actions de communication.

Pour dynamiser encore plus le tourisme, avec toutes les retombées économiques considérables qu'il engendre, les élus de la Communauté de communes proposent et encouragent des manifestations planifiées en dehors des mois de juillet août, où le Golfe affiche complet.

Ainsi, la Communauté de communes a-t-elle subventionné pour la première fois en 2017 l'Eurofestival Harley - Davidson, qui attire plus de 10 000 participants à fort pouvoir d'achat pendant une semaine au printemps.

Et puis, comme annoncé en 2016, 2017 aura été l'année de la montée en puissance du Marathon du Golfe de Saint-Tropez, prévu le 25 mars 2018. Communication, réunions, rencontres, préparations ont ponctué l'année pour parvenir à préparer au mieux cet événement essentiel pour l'image et la notoriété du Golfe de Saint-Tropez, mais aussi fédérateur pour tout le territoire.

Enfin, les axes de la politique touristique classique ont été maintenus et renforcés en 2017, à travers la Maison du Tourisme, mais aussi grâce à l'intégration des offices de tourisme de plusieurs communes, dont celui de Cogolin, effectif fin 2017. La mise en valeur du patrimoine n'a pas été oubliée, mais c'est aussi le développement des sentiers de randonnée qui a été lancé, avec, courant 2017, l'affectation d'un agent uniquement destiné à cette mission.



Le haut débit partout et pour tous



En 2017, le déploiement du très haut débit, initié dès 2016, a vu ses premiers travaux lancés, notamment à Ramatuelle et Sainte-Maxime. La fameuse fibre va être déployée sur tout le territoire, à travers un plan d'action très précis, réalisé en liaison avec le Département, qui a fait approuver le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Var. Des investissements importants pour la Communauté de communes, mais nécessaires pour la population, les particuliers bien sûr, mais aussi tous les sites nécessitant des connections rapides et sécurisées, comme les établissements industriels de la Défense ou encore les centres de santé publique.

Un bassin de vie intergénérationnel



Le développement durable, c'est aussi l'humain, et, à ce titre, les actions envers les différentes générations ont été mises en place ou encouragées. Un exemple : le rôle prépondérant de la Mission locale du Golfe de Saint-Tropez, qui a pour mission de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans et de répondre à leurs difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.

Comme les années précédentes, ce sont près de 200 000 euros qui ont abondé le budget de cette structure accueillant près de 2 000 jeunes chaque année. Parallèlement, la Communauté de communes a poursuivi son aide au transport scolaire sur l'ensemble du territoire, en permettant à tous les collégiens et lycéens l'accès gratuit aux bus scolaires. Ce sont plus de 3 000 jeunes qui sont concernés par cet accès au transport gratuit.

Enfin, la Communauté de communes a poursuivi sa mission d'accueil des gens du voyage sur l'aire de Cogolin, comme la loi le lui impose. Leur arrivée est organisée en liaison avec les services de la Préfecture et avec le concours d'un prestataire.



Dessine-moi un territoire



En 2017, le travail pour la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) s'est poursuivi, à travers de nombreuses réunions de groupe de travail, une large concertation, et une campagne d'information avec une exposition itinérante pendant l'été permettant de présenter les enjeux et perspectives du Golfe de Saint-Tropez à l'horizon 2030.

Assistés de l'AUDAT, les élus de la Communauté de communes ont pu avancer aussi sur le volet littoral et maritime du SCoT. A cet effet, une rando SCoT en mer a été organisée pendant l'été, permettant de bien comprendre les enjeux de ce dossier. Rappelons que tous les secteurs sont concernés : l'activité économique, les déplacements, la démographie et l'habitat tout autant que l'environnement et les ressources. Les élus sont passés à la phase d'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), avant l'arrêt du Schéma en 2018.

A noter aussi l'inscription de la Communauté de communes au Plan paysage. Lauréate de ce concours, la Communauté de communes va pouvoir élaborer un vrai projet valorisant pour le territoire.



4/ AU SERVICE DE TOUS



Une administration efficace

La démarche éco responsable s'est poursuivie en 2017 au sein de l'administration de la Communauté de communes. Recyclage à foison, utilisation de produits sains, consommation réduite des énergies, chaque geste des agents au quotidien traduit une volonté de s'inscrire dans la démarche du Développement durable.

La Communauté de communes continue à faire appel à des personnes reconnues travailleurs handicapés de l'ESAT les Mimosas pour l'entretien de ses espaces verts et de certaines déchetteries.

Enfin, le projet de réhabilitation et d'extension de l'hôtel communautaire prend forme. Les réunions ont été menées régulièrement pendant l'année pour aboutir au choix de l'architecte, afin d'élaborer un projet exemplaire en terme de développement durable. Début des travaux en 2018, livraison prévue fin 2019.



Le schéma de mutualisation dont s'est doté la Communauté de communes en 2015 a porté ses fruits en 2016 et 2017 notamment dans les domaines de la mise à disposition des services, des biens et du groupement de commandes. Avec pour objectif la rationalisation des services entre la Communauté de communes et les communes, ce schéma constitue un projet partagé d'administration reposant sur une maîtrise collective de la masse salariale.

Véritable outil au service de la gestion des collectivités locales, il se décline tout au long du mandat, peut faire l'objet de modifications et s'adapter à la modification des besoins. Chaque partenariat est acté sous forme de convention liant les collectivités signataires et formalisant les conditions financières entre chaque partie. Les durées de conventionnement sont modulables. Les principales mutualisations en place aujourd'hui sont les mises à disposition de services sur les thématiques suivantes : gestion des espaces littoraux (balisage des plans d'eau, pose de panneaux d'information...), des espaces forestiers, valorisation des espaces agricoles, réalisation de cartographies numériques, travaux de services techniques, communication. Dans une démarche volontariste, participative et dont le but est de réduire, tous domaines confondus, la facture et l'empreinte énergétique du territoire, la Communauté de communes a poursuivi en 2017 les « actions sans regret ». Via un groupe d'élus « référent Énergie » et forte de la motivation et de l'accompagnement de la Région, la collectivité a ainsi sélectionné six actions pour leur côté démonstratif et mobilisateur. Toutes sont peu coûteuses et offrent un potentiel de mobilisation important.



Une communication optimale



Les actions de communication en 2017 n'ont cessé de s'amplifier pour accompagner le développement de la Communauté de communes. Les réseaux sociaux, Internet, les articles de presse, les émissions de radio ou de télé : tous les supports sont concernés et, à l'image des autres services, le service communication prend une nouvelle dimension pour offrir au public toutes les informations nécessaires sur leur Communauté de communes. Les actions de chaque service ont été relayées puissamment, et la diffusion de nombreux documents concernant le tri et les déchets s'est poursuivie, avec le rôle fondamental des ambassadrices du tri qui vont au contact de la population.

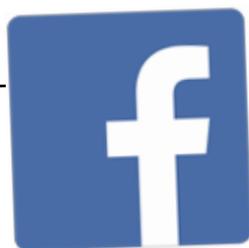
Les analyses des retombées d'actions de communication témoignent de l'écoute de plus en plus forte du public sur les actions de la Communauté de communes, qui demeure dans une démarche généraliste et pédagogique afin que l'ensemble des habitants du territoire s'approprie la Communauté de communes.



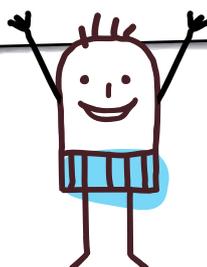
**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN
MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
POUR MIEUX CONNAÎTRE LES ACTIONS DES
DIFFÉRENTS SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**



www.cc-golfedesainttropez.fr



**Rejoignez-nous
sur Facebook**





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Hôtel communautaire - 2, rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30 - Fax : 04 94 54 56 39

Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr



CAVALAIRE-SUR-MER ■ COGOLIN ■ GASSIN ■ GRIMAUD ■ LA CROIX VALMER
LA GARDE-FREINET ■ LA MOLE ■ LE PLAN-DE-LA-TOUR ■ RAMATUELLE
RAYOL-CANADEL-SUR-MER ■ SAINT-TROPEZ ■ SAINTE-MAXIME